

QUESTIONS

RÉPONSES

OUI

Si des soins sont nécessaires suite à l'examen de prévention, seront-ils remboursés ?

Les soins de suite sont pris en charge à 100 % (traitement des caries, détartrage, scellement des sillons...) à condition qu'ils soient effectués dans les 6 mois qui suivent l'examen.

Faut-il attendre qu'il ait mal pour consulter son chirurgien-dentiste ?

L'examen bucco-dentaire est un rendez-vous de prévention qui doit permettre, notamment, de vérifier l'état des dents et la présence éventuelle de caries. Il ne faut pas attendre que votre enfant ait mal pour consulter. Il est important d'aller chez le dentiste de façon précoce et au moins une fois par an.

NON

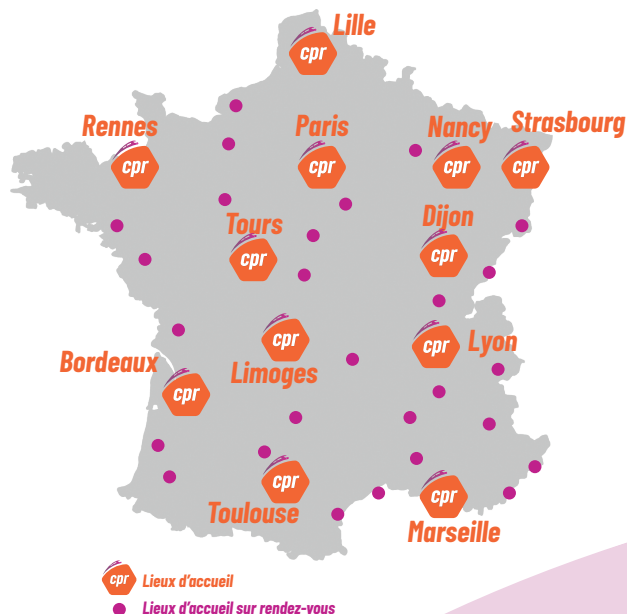
Puis-je envisager un traitement d'orthodontie précoce pour mon enfant ?

Certains traitements d'orthodontie peuvent débuter dès l'âge de 5-6 ans afin de supprimer certaines habitudes néfastes pour le développement des mâchoires (suction du pouce et/ou de la tétine), de rééduquer la respiration chez certains enfants ou de corriger un palais trop étroit. Ces traitements sont de courte durée. Votre chirurgien-dentiste vous en parlera, si nécessaire, lors de son examen.

OUI

Un réseau de proximité à votre service

Pour être plus proche de vous, le réseau de proximité vous accompagne pour toutes vos opérations avec la CPR.



Caisse de Prévoyance et de Retraite
du Personnel Ferroviaire

www.cprpf.fr



Je prends soin de
ses dents dès son
plus **jeune** âge

Enfants de 3 à 7 ans, tous les ans



DEP MGV 3351 - 03/25 Crédits photos : AdobeStock



Je lui apprends à bien se brosser les dents

Accompagnez votre enfant dans l'apprentissage d'un bon brossage de dents

Les bonnes habitudes dentaires s'adoptent dès le plus jeune âge.

Dès 3 ans

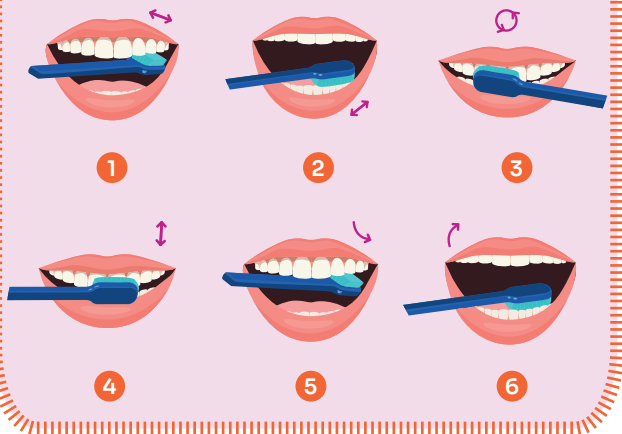
Votre enfant a toutes ses dents de lait : il commence à devenir autonome et peut se brosser les dents seul avec votre aide.

Vers 6 ou 7 ans

Les premières molaires définitives apparaissent, elles poussent dans le fond de la bouche et sont souvent exposées aux caries. Il est essentiel d'en prendre soin.

Les techniques de brossage

- Ne pas mouiller la brosse à dents,
- Brosser toujours du rose vers le blanc (de la gencive vers la dent),
- Brosser toutes les faces de chaque dent.



Prenez soin de la santé bucco-dentaire de votre enfant

Les enfants apprennent mieux par l'exemple, il est donc essentiel de leur montrer comment se brosser les dents en le faisant ensemble. Si votre enfant ne sait pas encore écrire son nom, il n'a probablement pas la dextérité nécessaire pour se brosser les dents correctement. Il est important de l'aider jusqu'à ce qu'il puisse le faire seul vers 6 ou 7 ans.

• Limiter les sucreries et les boissons sucrées.



Les bactéries de la plaque dentaire transforment le sucre en acides qui attaquent l'émail des dents (déminalisation), provoquant la formation des caries.

• Se brosser les dents 2 fois par jour.



Brossez les dents, la langue et les gencives de votre enfant pendant 2 minutes, 2 fois par jour, surtout avant le coucher. Utilisez un minuteur ou un sablier pour rendre cela plus amusant.

• Utiliser un dentifrice fluoré adapté à son âge.



La quantité de dentifrice doit être de la taille d'un petit pois, pas plus afin d'en limiter l'ingestion.

• Prendre une brosse à dents adaptée à son âge.



Choisissez une brosse à dents à poils souples, avec une petite tête et n'oubliez pas de la changer tous les 3 mois. Dès l'âge de 5 ans, votre enfant peut utiliser une brosse à dents électrique. Montrez-lui comment bien la tenir et surveillez-le au début pour éviter qu'il appuie trop fort.

Le saviez-vous ?

Le supplément en fluor

Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé, le supplément en fluor par voie orale (comprimés, gouttes) est réservé aux enfants dépistés à risque carieux élevé. Seul votre chirurgien-dentiste est à même de vous prescrire ce traitement. Il vous en parlera lors de son examen.

La succion du pouce

Lorsque votre enfant continue de sucer son pouce, sa langue adopte un positionnement incorrect, ce qui peut avoir des conséquences au niveau de ses dents et de sa mâchoire.



Les rendez-vous "M'T dents tous les ans !"

La CPR invite votre enfant à un rendez-vous de prévention bucco-dentaire tous les ans dès l'âge de 3 ans et jusqu'à ses 24 ans.

Pour en bénéficier, vous recevrez une invitation directement dans votre Espace personnel un mois avant l'anniversaire de votre enfant. Si vous n'avez pas d'Espace personnel, vous la recevrez par courrier. Pensez à préciser que vous venez pour un rendez-vous « M'T dents tous les ans ! ».

Lors de la consultation, le chirurgien-dentiste examinera ses dents et ses gencives. Si besoin, il complètera cet examen par des radios. Il pourra également vous réexpliquer de façon ludique les bons gestes en matière de brossage, d'hygiène bucco-dentaire et alimentaire.

Cet examen est pris en charge à 100 % par la CPR et les complémentaires santé sans avance de frais de votre part. Si vous n'avez pas de complémentaire santé, ce rendez-vous sera pris en charge à 100 % par la CPR.